

RÉSULTAT DU VOTE

Nombre de membres ayant voix délibératives : 20
Nombre votants : 14 (12 présents + 2 pouvoirs)
Voix favorables : 14
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0
Refus de prendre part au vote : 0

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE - CFVu Séance du 05-05-2026

Délibération n° CFVU - 2026-02 Portant sur l'Approbation du compte rendu de la CFVu du 02/12/2025

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2023-1094 du 24 novembre 2023 relatif à l'Université de technologie de Tarbes,

Vu l'arrêté du 14 mars 2024 portant sur les statuts de l'Université de technologie de Tarbes,

Vu l'article 71 du règlement intérieur de l'Université de technologie de Tarbes adopté par le Conseil d'administration le 22 mai 2025

Considérant que quatorze membres étaient présents ou représentés, sur les 20, le quorum étant atteint, la commission de la formation et de la vie universitaire, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu de la CFVu du 2 décembre 2025.

Fait à Tarbes, le 26/05/2026

Le président de la CFVu,




Jean-Yves FOURQUET

COMPTE RENDU

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE ETUDIANTE DE L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TARBES

2 décembre 2025

La commission de la formation et de la vie étudiante de l'UTTOP s'est réunie le 2 décembre 2025 en mode hybride.

Sur vingt membres convoqués ayant voix délibérative, douze sont présents ou représentés en début de séance

Cinq pouvoirs

- ESPINOSA Luis donne pouvoir à HASSOUNE-RHABBOUR Bouchra
- BAZET Isabelle donne pouvoir à LHOUMEAU Bérengère
- KLAOUA Meryem donne pouvoir à HASSOUNE-RHABBOUR Bouchra
- HAYDONT Carla donne pouvoir à LARRIEU Gaëtan
- ALONSO-GARCIA Vincent donne pouvoir à LARRIEU Gaëtan

Présents

FOURQUET Jean-Yves - EYMA Florent - ARNAUD Lionel - HASSOUNE-RHABBOUR Bouchra - HAUROU-BÉJOTTES Cédric - LARRIEU Gaëtan – CARRERE Aurélie – LHOUMEAU Bérengère
Le quorum est atteint

Invités présents

DELANGHE Nathalie - VITIELLO Chantal - PASTOR Marie-Laeticia

Ordre du jour

Approbation du compte rendu du 18/11/2025 reporté à la prochaine séance

1. Approbation des comptes-rendus des CFVU des 23/09/2025 et des 18/11/2025
2. Informations générales
3. Capacité d'accueil des formations (Vote)
4. eCandidat (composition dossier, calendrier, pièces justificatives, motifs de refus, membres des commissions) (Vote)
5. ParcoursSup : attendus locaux, critères généraux d'examen des voeux (Vote)

1. Approbation du compte rendu de la séance du 23/09/2025 (Vote)

Pas de remarque

Vote
Approbation à l'unanimité

2. Informations générales

Évaluation des formations

L'évaluation des formations prend deux formes, par la CTI pour les diplômes ENIT et par le Hcéres pour les diplômes de BUT et de licence pro. Les entretiens d'évaluation des formations du 1^{er} cycle se sont déroulés le 27 novembre dernier. On est en début de procédure réformée car c'est maintenant le ministère qui accrédite directement. Nous sommes en cours d'audition des projets master, il est nécessaire d'en estimer la soutenabilité, la pertinence étant au rendez-vous pour chacun de ces projets.

Côté CTI, l'audit consistant à entendre l'ensemble des parties prenantes a eu lieu. Le 1^{er} rapport a été communiqué, l'ENIT doit vérifier qu'il n'y a pas d'erreur factuelle.

Il faut noter une faiblesse sur le processus qualité.

La commission plénière CTI rend un avis auquel l'École peut formellement répondre. L'avis est ensuite transmis au ministère qui accrédite.

L'accréditation peut être pleine ou limitée, accompagnée d'injonctions et / ou de recommandations.

Coté licences pro et BUT, le rapport 1^{er} cycle sera communiqué le 17/02/2026, une visite de l'UTTOP par le comité d'expertise est prévue les 7 et 8 avril 2026.

L'audition des formations du 1^{er} cycle s'est déroulée le 27/11/2025 :

- Entretien avec la gouvernance de l'UTTOP
- Audition thématique n°1 : Professionnalisation et insertion des formations dans le tissu socio-économique
- Audition thématique n°2 : Ouverture des formations à l'international

Ces entretiens se sont très bien déroulés.

Audit CFA

L'audit est réalisé par un cabinet mandaté par les OPCO

Le périmètre est celui de la formation continue et apprentissage UTTOP

Les actions auditées sont les suivantes :

- Apprentissage UTTOP (hors CFA MidiSup)
- Formation continue IUT (CPRO, PTP, PRO-A) > formation continue diplômante
- Formation continue ENIT (CPRO, FQ) > formation continue diplômante et formation continue qualifiante
- VAE ENIT

Les dossiers audités sont parmi ceux dont la convention de formation a été éditée en 2024 : 18 dossiers (5 BUT GEA – 3 BUT GEII – 2 BUT GMP – 2 TC - 1 LP COGESHT – 1 LP ICP – 1 LP M3ER – 1 LP MQDE – 2 ING ÉNIT)

Dates :

- mercredi 26 novembre : dépôt des pièces sur plateforme de l'auditeur
- mercredi 03 décembre : audit sur site.

Les CFA voisins sont aussi audités en ce moment sur le même schéma par le même cabinet.

3. Capacité d'accueil des formations (Vote)

Université de Technologie de Tarbes Occitanie Pyrénées (UTTPO)							
CAPACITÉS d'ACCUEIL de la première année du 1er cycle d'enseignement supérieur 2026-2027			Capacités d'accueil 2025-2026			Capacités d'accueil 2026-2027	
Composante ou domaine	Mention	Parcours	Capacité globale** (Psup+red+inter)	Capacité Parcoursup* (Néo+réo)	Nombre d'étudiants inscrits	Capacité globale** (Psup+red+inter)	Capacité Parcoursup* (Néo+réo)
1. LICENCES NON SÉLECTIVES							
TOTAL Licences non sélectives							
2. LICENCES SÉLECTIVES							
TOTAL Licences sélectives							
3. BUT							
IUT/UTTPO	Génie civil et Construction durable (GCCD)		52	48	48	72	66
ÉNIT/UTTPO	Diplôme ingénieur - Bac STI2D (partenariat IUT / GCCD - ENIT)***		0	0	0	6	6
IUT/UTTPO	Génie électrique et informatique industrielle (GE2i)		78	72	72	78	72
IUT/UTTPO	Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)		160	140	136	150	140
IUT/UTTPO	Génie mécanique et productive (GMP)		92	88	88	92	88
ÉNIT/UTTPO	Diplôme ingénieur - Bac STI2D (partenariat IUT / GMP - ENIT)***		12	12	12	12	12
IUT/UTTPO	Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)		56	56	56	60	56
IUT/UTTPO	Techniques de Commercialisation (TC)		160	140	140	150	140
TOTAL BUT			610	556	552	620	580
*** Ces bacs technos sont inscrits à l'UTTPO (IUT en 1, ÉNIT en 2) dans des parcours de réussite les préparant au sein de l'IUT à l'intégration du cycle ingénieur. Ils ont donc vocation à être décomptés dans les effectifs BT de GMP et GCCD.							
4. AUTRES FORMATIONS POST BAC							
ÉNIT/UTTPO	Diplôme ingénieur - Bac général		192	170	188	192	170
ÉNIT/UTTPO	Sciences et Ingénierie énergétique et Environnement	Transition énergétique	24	24	19	24	24
TOTAL Autres formations post bac			216	194	207	216	194
TOTAL Établissement			826	750	759	836	774

Les étudiants issus de bac techno recrutés via le concours GeipiPolytech par l'ENIT pour le diplôme d'ingénieurs effectuent, dans un premier temps, une partie de leur scolarité en BUT GMP (12) et en BUT GCCD (6). Ils doivent être comptabilisés dans les effectifs de bac techno dans ces formations de BUT. C'est une anomalie qui est en cours de règlement.

La capacité d'accueil des BUT augmente globalement notamment par l'accueil d'un groupe de plus en GCCD.

Coté ENIT, on reproduit ce qu'il s'est passé cette année.

Les représentants des étudiants s'interrogent sur la capacité de l'ENIT à accueillir autant d'étudiants.

La capacité d'accueil en post-bac a été augmentée pour compenser la baisse en bac + 2. On n'est pas dans la volonté d'accroître les effectifs mais bien de les stabiliser. L'occupation des locaux est relativement faible.

Lionnel Arnaud ajoute qu'il n'est pas possible d'accueillir un groupe de TD à 25 élèves dans certains enseignements (TD sur poste informatique, nombre de licences limitées ...).

Des solutions existent : ajouter un poste de travail dans certaines salles ... On a plus des problèmes d'organisation qu'un manque de moyen. Il serait, par exemple possible de faire des cycles plus courts pour optimiser l'utilisation des amphithéâtres, de certaines licences ... Il devient urgent d'apprendre à partager les moyens.

Vote :

Abstention : 1 – contre : 3 – pour : 8 → Adopté

4. eCandidat (composition dossier, calendrier, pièces justificatives, motifs de refus, membres des commissions) (Vote)

On examine ici les flux latéraux.

Les documents mis à disposition sont examinés.

Vote

5. ParcoursSup : attendus locaux, critères généraux d'examen des vœux (Vote)

Pour le concours GEIPI-Polytech, c'est le bureau du concours qui les rédige. Il est rappelé que le service concours de l'ENIT organise les épreuves écrites pour 35 écoles, environ 25000 candidats, plus de 100 centres d'examen.

La CTI et le comité du Hcéres nous ont interrogé sur l'avenir de ce concours avec la création de l'UTTOP. Les UT organisent leur recrutement post bac sous la forme d'une étude de dossier + entretien, chaque UT gérant ensuite ses candidats.

L'UTTOP a adhéré au groupe des UT et à sa charte.

Les avantages et inconvénients des modes de recrutement UT et GEIPI-Polytech vont être examinés.

Lionnel Arnaud demande comment on communique vers les lycéens pour les informer sur les profils attendus ?

Les établissements d'enseignement supérieur n'ont pas bien pris en compte la dernière réforme du bac, les critères de sélection ont peu évolué. Certains choix d'enseignement de spécialité interdisent la poursuite d'études dans certaines de nos formations, les lycéens n'en ont pas toujours une bonne visibilité. Les spécificités de genre se sont accrues, encore moins de filles vont vers les sciences de l'ingénieur.

L'UTTOP accueille au printemps les enseignants en charge de l'orientation pour les informer, ainsi que certains lycéens.

Bouchra Hassoune indique que sur les salons, des lycéens des classes de 2^{nde} et de 1^{ère} se renseignent sur les spécialités qui favorisent l'accès au diplôme d'ingénieur de l'ENIT.

Le concours GeipiPolytech a travaillé sa marque avec un cabinet pour savoir comment il était perçu. Des mailings sont réalisés vers les professeurs principaux.

Aujourd'hui, c'est la doublette Mathématiques / physique chimie qui intègre les écoles GeipiPolytech.

Vote

Approbation à l'unanimité

Prochaines CFVU

- 13/01/2026 à 14h00 : annulée
- 17/02/2026 à 14h00 reportée au 19/02/2026 à 8h30
- 05/05/2026 à 14h00
- 09/06/2026 à 14h00